



## Mon frere né en france, considerer comme un etranger

Par **emma808080**, le **04/02/2016 à 18:59**

Bonjour, je viens aujourd'hui vous poser une question car nous ne savons plus quoi faire ! Mon frere et née en France nos parents sont tout les deux née au Portugal, ils sont venue en France mon père des l'age de 11 ans et ma mère à 19 ans. Nous sommes 4 enfants tous née en France, pour en revenir au sujet de mon frère il a 27 ans et il n'a pas la nationalité française, donc pas de carte d'identité alors qu'il est née en France ! Mon frère ne c'est pas bouger pendant son adolescence pour faire la nationalité française et donc la carte d'identité française, il a arrêter l'école à 16 ans et après il a eu du mal a trouver du travail, il a été au tribunal pour emmener des papiers mes a chaque la juge lui dit qu'il manque des papiers, il faut qu'il prouve qu'il a bien était en France pendant toute c'est années jusqu'à maintenant, il a réussi a prouver qu'il était la pour certaine année mes pas pour d'autre il n'arrive pas à prouver qu'il a bien était sur le sol français en 2006 alors qu'il était bien en France, on ne c'est plus quoi faire surtout que maintenant un travail il voudrait vraiment s'intégrer car il est FRANÇAIS, je vous en prie nous sommes désespérer nous ne savons plus quoi faire s'il vous plait aidez nous je vous en prie